



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-144164>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-144164**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-124336

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Grand Port Maritime De La Reunion

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 78940185800012

Ville : Le Port

Code postal : 97821

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : INSECTICIDE POUR CEREALE EN STOCKAGE ET TRAITEMENT DES LOCAUX VIDES

Code CPV principal - Descripteur principal : 33691000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le contrat porte sur les prestations suivantes : INSECTICIDE POUR CEREALE EN STOCKAGE ET TRAITEMENT DES LOCAUX VIDES

Critères d'attribution : Valeur technique : 40% La note du critère délai d'exécution avec pondération à 10% sera noté par application de la formule suivante : Note délai = 10 x (Délai le plus court / Délai étudié) Les délais d'exécution des prestations faisant partie des critères d'attribution de l'accord-cadre, ils sont fixés par le titulaire dans le cadre de son offre qualificative en respectant le délai plafond fixée par l'acheteur. Lot 1 : Le délai d'option pour la première commande sera de 12 semaines maximum. Le candidat pourra proposer un délai plus court. Le critère délai pour la notation sera basé sur le délai d'option pour la première commande. Lot 2 : Insecticide pour traitement des locaux : 5 jours maximum : 10% La note finale du critère prix avec pondération à 50% sera obtenue par la formule suivante : Note prix = 50 x (Po/P) Po : offre acceptable la moins chère P : valeur de l'offre analysé : 50%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot N° 1 - N°1insecticide Pour Cereale En Stockage Nombre d'offres reçues : 2 Date d'attribution : 12/12/24 Marché n° : 2024-Mp-Ach-1126 Stop Insectes, 37 Rue Bassin Massoute, 97411 Saint-Paul Montant indéfini Sous-traitance : non. Lot N° 2 - N°2 Insecticide Pour Traitement Des Locaux Vides Nombre d'offres reçues : 1 Date d'attribution : 12/12/24 Marché n° : 2024-Mp-Ach-1126 Stop Insectes, 37 Rue Bassin Massoute, 97411 Saint-Paul Montant indéfini Sous-traitance : non. Renseignements complémentaires : Accord-cadre à bons de commande avec montant maximum annuel - mono-attributaire de fournitures Lot 1 - Insecticide Pour Cereale En Stockage - montant maximum annuel 200 000,00 euro(s) Ht Lot 2 - Insecticide Pour Traitement Des Locaux Vides - montant maximum annuel 5 000,00 euro(s) Ht

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/12/2024